

PARLEMENT EUROPEEN



**EDITION SPECIALE**

*DIRECTION DE LA PROGRAMMATION  
DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES*

**CONSEIL EUROPEEN**

**20 et 21 mars 2003**

**Bruxelles**

**DISCOURS DU PRESIDENT, M. PAT COX  
CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE**



02/S-2003

*Direction générale de la Présidence*

FR

FR

(Intranet) <http://www.europarl.ep.ec/bulletins> (Special Edition 2003)  
(Internet) <http://www.europarl.eu.int/bulletins> (Special Edition 2003)

*\\EPADES\PUBLIC\SOMMET\Bruxelles*

# **DISCOURS**

**prononcé par le Président du Parlement européen,**

**M. Pat COX**

**devant le Conseil européen**

**le 20 mars 2003**

**à Bruxelles**

**Texte du discours effectivement prononcé**



**IRAK**

La guerre a commencé en Irak, et nous entrons dans une phase nouvelle et difficile – qui sera, je l'espère, la plus courte et la moins sanglante possible.

Force m'est de dire que le Parlement européen a systématiquement et clairement voulu voir dans la guerre un ultime recours seulement et faire confiance à la diplomatie multilatérale placée sous l'égide des Nations unies et aux inspections des armements, estimant que celles-ci n'avaient pas été jusqu'à leur terme. Telle reste l'opinion majoritaire. Mais à la séance plénière extraordinaire qu'il a tenue aujourd'hui sur cette question, le Parlement a été divisé, de même que le Conseil européen est un "Conseil divisé".

Nous étions conscients, ce jour, au Parlement, de la vulnérabilité de citoyens irakiens innocents, qui se trouvaient déjà dans une situation précaire avant même le premier tir, ainsi que de la responsabilité morale qui nous incombe à leur égard. Nous avons également reconnu, au cours de notre débat, que nos concitoyens européens – britanniques pour la plupart – servant dans l'armée font leur devoir et sont exposés, ainsi que leurs familles, à de lourdes inquiétudes et à une vulnérabilité particulière. Qu'il me soit permis de dire, en tant qu'Européen irlandais, que ces hommes et ces femmes sont dans nos pensées aujourd'hui.

Au Parlement, tout comme vous, nous sommes d'accord sur les objectifs à atteindre, mais ne sommes pas parvenus à nous entendre sur les moyens. Notre débat parlementaire a fait ressortir la capacité empreinte de maturité d'être en désaccord mais de respecter la bonne foi de ceux qui ne partagent pas notre avis – une pratique que je voudrais vous recommander pour cette réunion du Conseil.

Les jours et les semaines difficiles que nous venons de connaître ont été un revers pour un multilatéralisme efficace s'exprimant par le truchement des Nations unies, un revers pour l'Union européenne et un revers pour les relations Atlantiques. Il y a là, pour nous, vaste matière à réflexion. Des questions doivent être posées, mais qui ne sont pas imputables uniquement à l'une ni uniquement à l'autre des parties à cette controverse complexe. Dans l'insuccès à trouver un compromis, les responsabilités sont partagées. C'est la marque d'une rupture avec la façon de faire européenne. Ce n'est pas l'échec de pays à une moindre échelle.

Je voudrais rappeler ce que le traité attend des États membres: *"Les États membres œuvrent de concert au renforcement et au développement de leur solidarité politique mutuelle. Ils s'abstiennent de toute action contraire aux intérêts de l'Union ou susceptible de nuire à son efficacité en tant que force de cohésion dans les relations internationales. Le Conseil veille au respect de ces principes."* (Article 11, paragraphe 2, du traité UE.) Tels sont les termes du traité.

En dépit des efforts exceptionnels de la présidence grecque, nous n'avons pas pu, dans nos relations les uns avec les autres, répondre à cette vocation à la solidarité mutuelle. Qui s'étonnera que d'autres puissent choisir de nous ignorer si nous avons, nous, choisi de nous ignorer les uns les autres?

Nous sommes aux heures sombres d'un désaccord sans précédent portant sur la manière d'aller de l'avant. Nous sommes abasourdis et nous nous demandons: "Comment en sommes-nous arrivés là?" Et nous nous demandons si nous sommes les témoins d'une anomalie ou d'un mauvais présage pour le futur.

Je vous sou mets ce paradoxe: ce sont certainement des heures sombres, mais c'est surtout l'heure d'agir – une heure sombre, mais celle, je l'espère, qui précède l'aube.

Le Premier ministre Blair, dans le discours d'homme d'État qu'il a prononcé mardi dernier, a dit avec force que, quelle que soit l'issue de l'affaire, le débat sur l'Irak sera un élément déterminant pour l'aspect du monde de demain. Je pense qu'il a raison sur ce point. Dans les semaines et les mois à venir, il s'agira dans le fond, pour les dirigeants de l'Europe assis autour de cette table, de trouver un nouvel arrangement, né des tensions – lesquelles, si elles sont bien maîtrisées, peuvent se révéler novatrices; un nouvel ordre européen, où nous définirions notre intérêt et, sur cette base, établirions une nouvelle politique étrangère et de sécurité européenne. Ce n'est pas le moment de regarder derrière nous en récriminant, c'est au contraire vers l'avenir qu'il nous faut nous tourner avec espoir.

L'Europe et ses habitants ont besoin d'un horizon pour demain, et le Conseil européen est l'autorité qui doit le leur ouvrir.

Nous avons élaboré ensemble un calendrier pour l'élargissement et nous sommes près de réaliser l'ambition qui y est inscrite. Ensemble, nous avons insisté, par la voix du Quatuor, pour la publication d'un calendrier pour le Moyen-Orient. Il est grand temps que nous établissions un calendrier qui nous fasse redécouvrir ce que cela signifie réellement que d'être européen.

Quel est notre ordre du jour européen commun?

Le **premier** point à cet ordre du jour est l'élargissement. Je rappelle qu'à la réunion que nous avons tenue à Copenhague il y a douze semaines nous avons tous, dans un sentiment de réel accomplissement, fait nôtre la devise "Une Europe". N'oublions pas "l'esprit de Copenhague". L'élargissement constitue un fleuron de l'action politique de cette génération d'Européens. Il ne doit pas y avoir d'hésitation sur le calendrier de l'élargissement. L'Europe ne doit pas se diviser par une progression à deux vitesses. La division est un terme qui doit appartenir au passé de l'Europe.

Le Parlement européen donnera son avis conforme au traité d'adhésion lors de sa période de session d'avril, ce qui en permettra la signature à Athènes le 16 avril.

Un **deuxième** point de l'ordre du jour est l'aide à apporter à la démocratie et au progrès dans l'Europe du Sud-Est, mission bien délicate. L'assassinat ignoble de Zoran Djindjic, un démocrate acquis à l'État de droit et aux valeurs européennes, nous hante tel un "spectre de Serbie" et nous rappelle, à cette table, que notre mission dans cette région est inachevée.

Un **troisième** point à l'ordre du jour est notre intérêt commun à un multilatéralisme efficace par le truchement des Nations unies. Nos aspirations doivent aller au-delà du cliché selon lequel "les États-Unis combattent, les Nations unies nourrissent et l'Union européenne finance". L'Europe a une bonne expérience de la paix durable. Nous savons que la machine technologique qui fait gagner les guerres est bien plus développée que l'esprit qui fait gagner la paix. Nous l'avons appris de ce que nous avons vécu en Afghanistan, en Bosnie, au Kosovo et ailleurs. Ceux qui se sont engagés dans cette guerre comme ceux qui y sont opposés, tous nous sommes placés aujourd'hui devant la nécessité d'une action commune à l'égard de l'Irak lui-même et des pays avoisinants – nécessité d'une aide humanitaire accrue, pendant et après le conflit, et d'une aide à la reconstruction économique et politique dans l'Irak de l'après-guerre, si le processus est conduit par les Nations unies.

Un **quatrième** défi à relever concerne la qualité des relations Transatlantiques. Je ne pourrais mieux m'exprimer en la matière que le commissaire Patten ne l'a fait ce matin à la session plénière: "La plupart des choses que nous souhaitons réaliser en tant qu'Européens, nous pourrions sans doute mieux les réaliser si nous parvenons à coopérer avec les États-Unis. De même, les États-Unis pourront sans doute mieux accomplir ce qu'ils souhaitent s'ils peuvent coopérer avec l'Union européenne, et ... il est incontestable que le monde s'en sort mieux, du point de vue de la prospérité, du point de vue de la sécurité et du point de vue de la stabilité, lorsque l'Amérique et l'Union européenne œuvrent de concert." Il est de notre intérêt aux uns et aux autres de veiller à ce que les États-Unis prennent des engagements et nouent des liens plutôt que de les laisser emprunter résolument une voie définie par leur seul intérêt isolé.

Une **cinquième** étape de ce cheminement dans la politique étrangère est notre démarche commune concernant le Moyen-Orient. La publication imminente du calendrier du Quatuor est un événement bienvenu, mais qui n'aura que trop tardé. Il est essentiel que nous favorisions et développions une perspective de paix et de coexistence au Moyen-Orient et, plus largement, de qualité de nos relations avec les États arabes.

En résumé, le message clair à émettre par les dirigeants européens est que nous sommes déterminés à mettre de l'ordre chez nous et, dans les mois qui viennent, à faire à l'Europe une place plus cohérente et plus marquée sur la scène internationale.

Permettez-moi de vous rappeler ce que je disais au Conseil européen extraordinaire de février: "Si nous devons tirer un quelconque enseignement du débat en cours, c'est bien qu'il existe un fossé entre nos idéaux et notre capacité d'agir. À l'heure où nous discutons de l'avenir de l'Europe, nous devons comprendre que constitutions et institutions resteront des coques vides si la volonté et la vision politiques manquent à l'appel. Tel est le défi qui se présente à nous."

## LE PROGRAMME DE LISBONNE

Les Européens s'inquiètent à juste titre des incidences de la guerre sur leur vie quotidienne. Aussi devons-nous réfléchir sérieusement aux conséquences économiques probables du conflit, non seulement pour l'Irak, mais pour les économies de l'Europe et du monde. Ce sommet, même s'il est partiellement éclipsé par l'Irak, a plus que jamais un travail vital à accomplir en ce qui concerne la réforme économique.

Il est temps que les gouvernements et les institutions cessent de se décharger de leurs responsabilités les uns sur les autres; passons enfin, avec détermination, de la réforme par les mots à la réforme par les actes.

Le programme de Lisbonne fait lui aussi apparaître un fossé entre les aspirations et les réalisations. Le rapport de synthèse de la Commission indique clairement que, à défaut d'efforts supplémentaires, l'UE manquera ses objectifs, et de loin, notamment ceux qu'elle s'est fixés dans le domaine de l'emploi. La raison principale en est que les États membres n'arrivent pas à instaurer et appliquer efficacement les politiques convenues. Le défaut grandissant de mise en œuvre étouffe la croissance et prive les citoyens européens de nouveaux emplois.

L'absence de réforme risque de surcroît de porter atteinte au rôle et à la crédibilité des institutions européennes quant à l'enclenchement du changement. L'établissement d'objectifs d'action communs au niveau de l'UE, avec des critères et des dates butoirs clairement définis, peut exercer un puissant effet d'entraînement et stimuler la réforme. Mais *parler* de critères et d'indicateurs structurels ne doit pas se substituer à la réalité de l'action et de la réforme. À vrai dire, la rhétorique de la réforme ne s'accompagne pas encore des mesures correspondantes.

Voici quelques semaines, des industriels européens faisaient savoir en guise d'avertissement qu'ils déplaceraient hors de l'Union européenne leurs activités de recherche et leurs investissements si le climat ne s'améliorait pas autour des entreprises. C'était un coup de semonce bien concret. Un autre avertissement avait été lancé plus tôt cette année dans une étude présentée par le Forum économique mondial, qui révélait que l'UE ne se rapprochait pas de ses objectifs. Sur sept des huit critères définis à Lisbonne, nous accusons un retard par rapport aux États-Unis et à d'autres pays de l'OCDE.

Cependant, là où nous avons entrepris des réformes, les résultats ont été encourageants. On constate, par exemple, que les pays qui ont été le plus loin dans la mise en œuvre des recommandations de Lisbonne sont aussi ceux où le chômage a beaucoup décliné et le taux de croissance dépassé la moyenne. En termes politiques, ce n'est pas là le centre-gauche qui parle. Et pas davantage le centre-droit. C'est une constatation tirée de notre expérience pratique en Europe.

L'Europe doit tendre vers la croissance. Notre capacité à payer les systèmes de soins, l'éducation, les pensions de demain, et à répondre dans d'autres domaines encore aux besoins et aux attentes de nos citoyens dépendra des niveaux futurs des résultats économiques.

Si nous ne prenons pas le chemin de la croissance, nous risquons de porter un coup financier fatal aux générations présentes et futures. Comme la Commission l'a souligné, nous devons faire face à des dépenses publiques accrues, de l'ordre de 4 à 8% du PIB, du seul fait du vieillissement des populations.

Mon message suivant de la part du Parlement à votre intention se rapporte à l'importance de finances publiques saines. Nous risquons d'oublier les leçons salutaires du passé, lorsque des déficits élevés et une forte dette ont contribué à saper la stabilité macroéconomique et ont imposé un coût énorme en pertes de production et en chômage.



De l'avis du Parlement, investir dans les gens et donner un contenu concret à des notions comme "l'apprentissage à vie" ne sont pas des actions qui importent du seul point de vue économique. Elle contribuent également à l'épanouissement personnel et renforcent l'aptitude à s'adapter de manière positive à un monde en mutation.

Nous devons, en outre, investir bien davantage dans la recherche et le développement. Le Parlement appuie pleinement l'objectif de 3% fixé à Barcelone. Les investissements privés devraient en prendre la majeure partie à leur compte, mais n'oublions pas qu'un tiers des dépenses requises est censé être couvert par les investissements publics. C'est un point crucial pour le développement d'une économie reposant plus largement sur la recherche. Un espace européen de la recherche et de l'innovation s'étendant à vingt-cinq pays renferme bien des promesses pour une croissance fondée sur la connaissance.

Vous aurez reçu une lettre du Président Prodi proposant notamment un calendrier d'ici au prochain sommet de printemps pour le reste des réformes clés de Lisbonne: chemins de fer, marchés de l'énergie, Ciel européen unique, marchés financiers, marchés publics, société de l'information, travailleurs intérimaires, sécurité sociale des transfrontaliers, biocarburants, taxation de l'énergie, responsabilité environnementale et changement climatique.

Nous sommes disposés, au Parlement, à jouer pleinement notre rôle dans ce programme de réformes.

Le succès de la réforme économique requiert à la fois une action nationale et un cadre européen. Le Parlement maintient le cap dans son action législative. Le Conseil a encore beaucoup à faire. En termes de qualité, notre bilan quant au programme législatif est bon. Nous avons stimulé le processus de réforme. Nous demandons au Conseil d'aller dans la même voie.

Nous devrions à présent avancer rapidement vers la conclusion de l'Accord interinstitutionnel sur l'amélioration de la réglementation. Nous espérons que vous donnerez un mandat clair aux ministres en vue de la conclusion d'un accord couvrant tous les éléments essentiels de notre travail législatif en temps utile pour le Conseil européen de Thessalonique. La législation de l'UE doit activer la réforme économique, non pas la gêner.

Qu'il s'agisse de l'Irak et de la politique étrangère, ou de la réforme économique et du programme de Lisbonne, le principal message que j'ai à vous transmettre ce soir de la part du Parlement est de faire un effort énergique pour combler l'écart entre ce que nous promettons, ce que nous espérons et ce que nous réalisons.

